



Nadine JESSEL

Modalités d'évaluation des UE

2026 - 2027

DIU - Mention 1

Préambule

L'évaluation est fondée sur le degré de maîtrise des compétences professionnelles.

Le degré de maîtrise requis pour chaque module est le niveau 2 sur 4 du Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (Arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013) : le stagiaire « maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique ».

Cadre général

- * L'évaluation se fait sous la forme d'un Contrôle en Cours de Formation (CCF)
- * Un seul avis par module sera formulé : Acquis ou Non acquis ou ABI ou ABJ / « AJAC » ne peut être formulé
- * Pas de compensation entre les deux modules
- * L'évaluation des deux UE du DIU est assumée au sein de chaque site par une commission des formateurs ayant contribué à la formation.
- * L'évaluation tient compte de l'assiduité en présentiel, de l'implication, de la participation active dans les enseignements, et des rendus demandés par les enseignants.
- * En outre, il est attendu du stagiaire
 - le respect des devoirs des agents de l'État dans le cadre de l'École de la République
 - l'assiduité aux cours et sa ponctualité dans le cadre de la formation.
- * Aucune session de rattrapage n'est à organiser

En fin d'année universitaire un jury de diplôme constitué de représentants de l'équipe enseignante délivrera le diplôme. Ce jury est souverain.

Modalités votées par le conseil d'INSPE du : 23 septembre 2026

						SESSION UNIQUE
	Code UE	Libellé UE	Vol (H)	UE non compensables	Contenus de formation	Modalités d'évaluation
MODULE 1	FS2U010T	Le professeur acteur de la communauté éducative	70	x	* Laïcité et valeurs de la République * Accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers * Égalité filles - garçons * Conduite de classe * Corps et voix * Numérique * Co-tutorat et visites * Complément de formation (variable)	La maîtrise des compétences par le stagiaire sera évaluée sur la base du rapport du tuteur INSPE qui pourra apprécier par ses visites et les séances de tutorat la construction des compétences professionnelles exigées.
MODULE 2	FS2U020T	Un professeur polyvalent et un praticien réflexif	150	x	* Construction et analyse de séquences didactiques * Complément en polyvalence et en éducations à * Langues vivantes * Analyse réflexive d'une séquence d'enseignement * Complément de formation (variable)	La maîtrise des compétences du stagiaire sera évaluée sur la base de l'écrit de nature réflexive. Celui-ci s'appuie sur l'analyse d'une des séquences. L'écrit peut être rendu en collectif (si la séquence a été construite en collectif). Les attendus sont précisés dans le document de cadrage de l'évaluation. La validation de l'UE2 prendra en compte l'assiduité et l'investissement dans la formation du stagiaire à l'INSPE.